



Le 03 avril 2025, à vingt heures quinze minutes en La Bigottière se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de BIGNON Véronica, Maire, convoqués le 25/03/2025

Nom des élus présents : BIGNON Véronica, LOUVEAU Thierry, JOLY-CRÉTOIS Valérie, MAURAS Thierry, REY Laurent, GENDRY Sébastien, Mme LECONTE Christine et JUSTOME Catherine

Absents excusés donnant pouvoir : -

Absents excusés :-

Secrétaire de séance : JOLY-CRÉTOIS Valérie

Selon l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a adjoint au secrétaire élu, une secrétaire auxiliaire en dehors de ses membres et qui ne participent pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie

Mme le maire constate que le quorum est atteint : Les membres présents à la séance sont au nombre de 7/10

Le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 février 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération	Objet de la délibération	Vote
2025-05	Délibération pour le vote des taxes	Maintien des taux approuvé à l'unanimité
2025-06	Délibération le remboursement du transport RPI	Délibération approuvée à l'unanimité
2025-07	Délibération pour les subventions aux associations	Délibération approuvée à l'unanimité
2025-08	Délibération pour l'affectation des résultats	Délibération approuvée à l'unanimité
2025-09	Délibération pour le vote du Budget primitif – Commune 2025	Délibération approuvée à l'unanimité

Le 04/04/2025,

La secrétaire de séance, Mme JOLY-CRÉTOIS Valérie et Mme Le Maire, Mme Bignon Véronica